



# Slovenie

## Taux d'imposition

Le taux de TVA standard en Slove nie en 2023 est de 22%.

Une r duction de 9,5% est appliqu e sur certains produits. Par exemple:

Pr parations prot in es (qui remplacent les aliments).

Comprim s effervescents de magn sium.

Vitamine C sous forme de comprim s effervescents.

Jus de betterave.

Myrtilles en poudre.

Comprim s capillaires.

Granul .

Capsule de collag ne de magn sium.

Capsules d'om ga 3 (huile de poisson en capsules).

## Seuil

  compter du 1er juillet 2021, l'Union europ enne (UE) a introduit un seuil paneurop en de commerce  lectronique de  10,000 pour les ventes   distance de biens aux consommateurs d'autres  tats membres de l'UE et a supprim  l'exon ration de TVA pour les produits dits "de faible valeur". biens, c'est- -dire d'une valeur inf rieure    22 import s dans l'UE.

## TVA d ductible

Seule la TVA due sur les biens ou services utilis s pour les activit s suivantes peut  tre d duite:

Les op rations tax es de l'assujetti.

Certaines op rations exon r es.

Les transactions effectuées à l'étranger donneraient lieu à déduction de la TVA dans le pays.

Livraisons transfrontalières de nouveaux moyens de transport.

Certaines transactions financières exonérées avec des clients sont établies en dehors de l'UE.

## **Procédure d'inscription**

Pour vous inscrire en tant que contribuable à la TVA en Slovénie, vous devez soumettre un formulaire de demande DDV-P3 correctement rempli via le système eTax. En plus de la demande, des documents constitutifs supplémentaires, un passeport de représentant et d'autres informations peuvent être exigés.

## **Représentant fiscal**

Si votre entreprise est un établissement situé dans un pays non membre de l'UE, vous devez alors désigner un représentant fiscal qui sera conjointement et solidairement responsable du paiement de vos impôts.

## **Dépôt des déclarations de TVA et date de paiement de la TVA**

Les contribuables étrangers doivent soumettre des déclarations de TVA à l'administration fiscale slovène sur une base mensuelle dans le formulaire DDV-O prescrit.

Les déclarations de TVA périodiques doivent être remplies et transmises par voie électronique bien avant le dernier jour ouvré du mois suivant la période fiscale (dernier jour ouvré de N+1).

Si le contribuable est tenu de déposer l'état récapitulatif [ESL], le dernier jour de dépôt de la déclaration de TVA et de l'ESL est le 20 du mois suivant la période fiscale à laquelle elle se rapporte (20 de N+1).

## **Peine**

Pénalité pour immatriculation tardive à la TVA, non-paiement et paiement tardif de la TVA comprise entre €2,000 et €125,000.

Si vous signalez volontairement une infraction, il n'y a généralement pas de pénalité, mais vous devrez payer une pénalité.







